

> Le 8 décembre 2016

> Signature du Projet de territoire Grand Genève 2016-2030, pour une Agglomération franco-valdo-genevoise à vivre et à construire.

Jeudi 8 décembre 2016, près de 200 personnes étaient réunies pour la signature du Projet de territoire Grand Genève 2016-2030, Projet d'agglomération de 3ème génération, au Globe de la science et de l'innovation du CERN, équipement transfrontalier par essence. L'ensemble des partenaires français, genevois et vaudois ont renforcé leur coopération. Dans le prolongement de la Charte de 2012 et des travaux réalisés depuis 10 ans, ils se sont engagés sur les documents qui vont contribuer à dessiner, dans les prochaines années, le visage du bassin de vie transfrontalier. Ils permettront également de proposer à la Confédération suisse, un plan d'investissements en faveur de la mobilité de 623,4 millions CHF pour la période 2019-2022 (tranche A du Projet d'agglomération de 3ème génération).

Un pas supplémentaire dans la coopération transfrontalière

Après les Projets d'agglomération de 2007 et 2012, les partenaires du Grand Genève ont signé le Projet de territoire Grand Genève 2016 – 2030 qui porte une vision politique et une série de projets pour l'Agglomération franco-valdo-genevoise, notamment dans les domaines aussi essentiels que la mobilité, l'aménagement du territoire et l'environnement.

Plusieurs engagements forts ont été pris, inscrits dans la Charte d'engagement, dont les extraits suivants :

« Nous voulons passer d'une logique financière à une vision politique commune [...] ce qui se traduit par la construction d'un partenariat politique durable. Nous voulons faire du Grand Genève un projet collectif, partagé, porté par les citoyens et les forces vives du territoire. Nous voulons inscrire le Grand Genève dans une dynamique vertueuse. Nous voulons travailler à la réalisation concrète et effective des projets. Nous voulons préciser et renforcer la gouvernance du Grand Genève ».

Le Projet de territoire Grand Genève 2016 – 2030 a plusieurs objectifs :

- > Renforcer la structure territoriale de l'Agglomération franco-valdo-genevoise ancrée dans la charpente paysagère et fondée sur une armature urbaine étroitement coordonnée avec la grande ossature de la mobilité ;
- > Assumer la dynamique du Grand Genève en tendant vers le meilleur équilibre territorial possible à l'intérieur de ses limites ;



- > Mettre en œuvre des actions transfrontalières conjointes bénéficiant à l'ensemble des populations du bassin transfrontalier.

En matière de mobilité, le Projet de territoire Grand Genève 2016-2030 permet aussi de se porter candidat auprès de la Confédération suisse au titre de la 3ème génération des Projets d'agglomération (PA3).

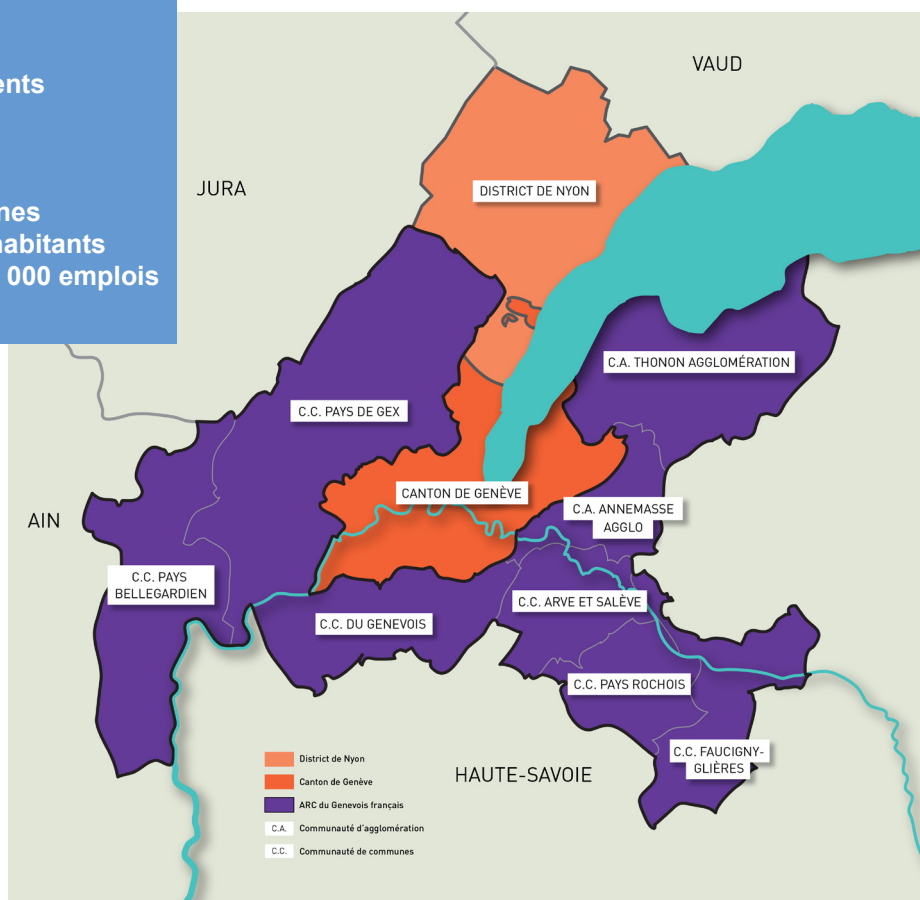
Ainsi, pour la période quadriennale 2019 – 2022 (tranche A du PA3), les partenaires franco-valdo-genevois ont, dans une optique résolument pragmatique, choisi de présenter une liste resserrée de mesures faisant l'objet d'une demande de co-financement. En effet, le Projet d'agglomération de 3ème génération contient **167 mesures dont 42 mesures sollicitent un cofinancement auprès de la Confédération suisse pour la tranche A**. Elles représentent un coût d'investissement total de **623,43 millions CHF (pour les mesures A), dont 56% sont dévolus aux transports en commun (tramways et bus)**.

A titre de comparaison, le Projet d'agglomération 2012 contenait 225 mesures, 54 avaient été proposées à la Confédération suisse pour un cofinancement au titre de la période 2015-2018. 35 avaient été retenues pour un coût d'investissements de 510,24 millions CHF et 204 millions CHF de crédits obtenus de la Confédération (40% de participation).

Pour la localisation des mesures A du Projet d'agglomération de 3ème génération, **43% sont situées dans le Canton de Genève, 24% dans le District de Nyon, 31% en France et 2% ont un caractère transfrontalier**.

Le Projet de territoire, pour accompagner les infrastructures, s'accompagne d'un programme de travail sur 4 ans, dans les domaines de la mobilité, de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la cohésion sociale.

- > 2 pays
- > 2 cantons
- > 2 départements
- > 1 région
- > 2000 km²
- > 212 communes
- > 1 million d'habitants
- > Environ 500 000 emplois



Périmètre du Grand Genève © Grand Genève / Fany Hemidi

Communiqué / 8 décembre 2016

Contact presse : Sébastien Jerdelet
Tél. +33 (0)630 91 48 16
sebastien.jerdelet@grand-geneve.org



Schéma d'agglomération de 3ème génération

Projet de territoire Grand Genève 2016-2030

Fonctionnalités urbaines

- Agglomération centrale: centre métropolitain / régional / local
- Agglomération régionale: centre régional / local
- Espace des bourgs et villages: centre local / village
- Centre de rabattement sur TC
- Pôle d'activités métropolitain / d'agglomération

Aires urbaines

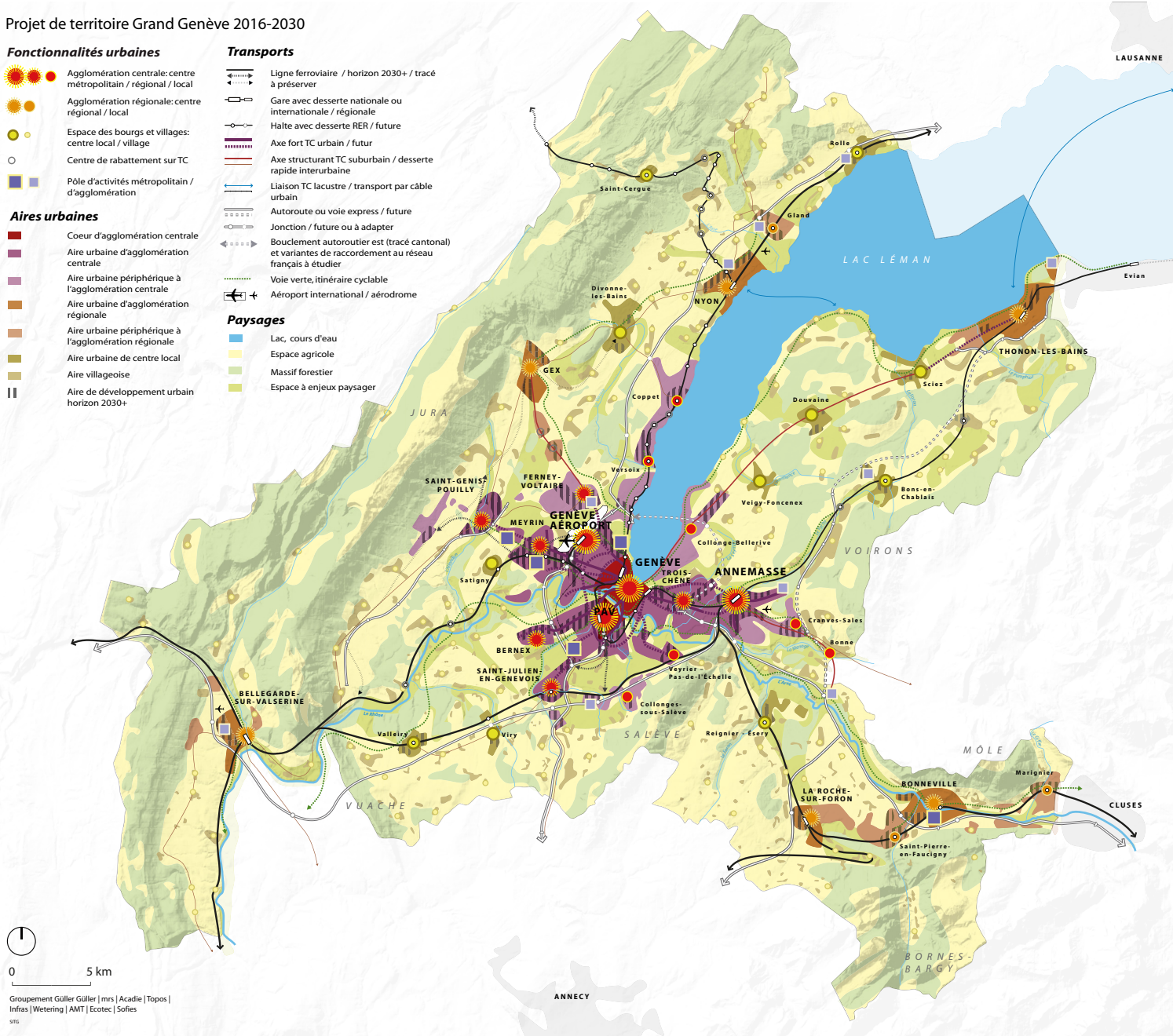
- Cœur d'agglomération centrale
- Aire urbaine d'agglomération centrale
- Aire urbaine périphérique à l'agglomération centrale
- Aire urbaine d'agglomération régionale
- Aire urbaine périphérique à l'agglomération régionale
- Aire urbaine de centre local
- Aire villageoise
- Aire de développement urbain horizon 2030+

Transports

- Ligne ferroviaire / horizon 2030+ / tracé à préserver
- Gare avec desserte nationale ou internationale / régionale
- Halte avec desserte RER / future
- Axe fort TC urbain / futur
- Axe structurant TC suburbain / desserte rapide interurbaine
- Liaison TC lacustre / transport par câble urbain
- Autoroute ou voie express / future
- Jonction / future ou à adapter
- Bouclier autoroutier est (tracé cantonal) et variantes de raccordement au réseau français à étudier
- Voie verte, itinéraire cyclable
- Aéroport international / aérodrome

Paysages

- Lac, cours d'eau
- Espace agricole
- Massif forestier
- Espace à enjeux paysager



Communiqué / 8 décembre 2016

Contact presse : Sébastien Jerdelet
Tél. +33 (0)630 91 48 16
sebastien.jerdelet@grand-geneve.org



Ventilation des coûts des mesures de mobilité du Projet d'agglomération de 3ème génération - liste A

- > Forte ambition sur les transports en commun (Tram + transports publics route) **350 MCHF (56%)**
- > Plateforme (dont Pôles d'échanges multimodaux) **116 MCHF (19%)**
- > 17 mesures modes doux **81 MCHF (13%)**
- > 0 mesure transport individuel motorisé

	Coûts		Nombre mesure	
	[MCHF]	%	quantité	%
FR	162.2	26%	13	31%
VD	46.8	8%	10	24%
GE	414.4	66%	18	43%
FR-GE	50.3		1	2%
Synthèse	623.4	100%	42	100%

Répartition territoriale, volume financier [MCHF]

	Tram		Plateforme		TP_Route		MD		Sécurité		TIM		TOTAL
	[MCHF]	%	[MCHF]	%	[MCHF]	%	[MCHF]	%	[MCHF]	%	[MCHF]	%	
FR	61.6	30%	34.1	29%	46.2	32%	20.3	25%	-	-	-	-	162.2
VD	-	-	7.3	6%	-	-	24.0	30%	15.5	20%	-	-	46.8
GE	143.7	70%	75.0	64%	98.8	68%	36.7	45%	60.2	80%	-	-	414.4
Synthèse	205.3	33%	116.4	19%	145.0	23%	81.0	13%	75.7	12%	-	-	623.4

Répartition territoriale, nombre de mesures

	Tram		Plateforme		TP_Route		MD		Sécurité		TIM		TOTAL
	quantité	%	quantité	%	quantité	%	quantité	%	quantité	%	quantité	%	
FR	1	33%	5	50%	3	43%	4	24%	-	-	-	-	13
VD	-	-	1	10%	-	-	7	41%	2	40%	-	-	10
GE	1	33%	4	40%	4	57%	6	35%	3	60%	-	-	18
FR-GE	1	33%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Synthèse	3	7%	10	24%	7	17%	17	40%	5	12%	0	0%	42

Communiqué / 8 décembre 2016

Contact presse : Sébastien Jerdelet
Tél. +33 (0)630 91 48 16
sebastien.jerdelet@grand-geneve.org



Un Projet qui a fait l'objet d'une intense concertation

Dans le cadre de l'élaboration du Projet de territoire, une large concertation a été menée, s'appuyant sur le schéma de gouvernance du Grand Genève. Elle s'est structurée autour de 3 étapes clé.

1. L'implication de tous les élus du Grand Genève

Une large organisation a été mise en place pour solliciter l'avis des élus du territoire, de l'échelle communale jusqu'à l'échelle globale du GLCT Grand Genève.

Au sein de l'ARC Syndicat mixte, une Conférence des exécutifs, réunissant des élus de toutes les collectivités membres, a été spécialement créée pour contribuer à l'élaboration du Projet de territoire Grand Genève 2016-2030. Cette Conférence s'est réunie à 4 reprises au cours de l'année 2016. Des réunions spécifiques ont été organisées au sein de plusieurs intercommunalités membres.

Au-delà, les Conseils départementaux de l'Ain et de la Haute-Savoie, ainsi que le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, ont mis en place des groupes de travail politiques dédiés et ont organisé plusieurs séances d'information et de débats au sein de leurs structures respectives.

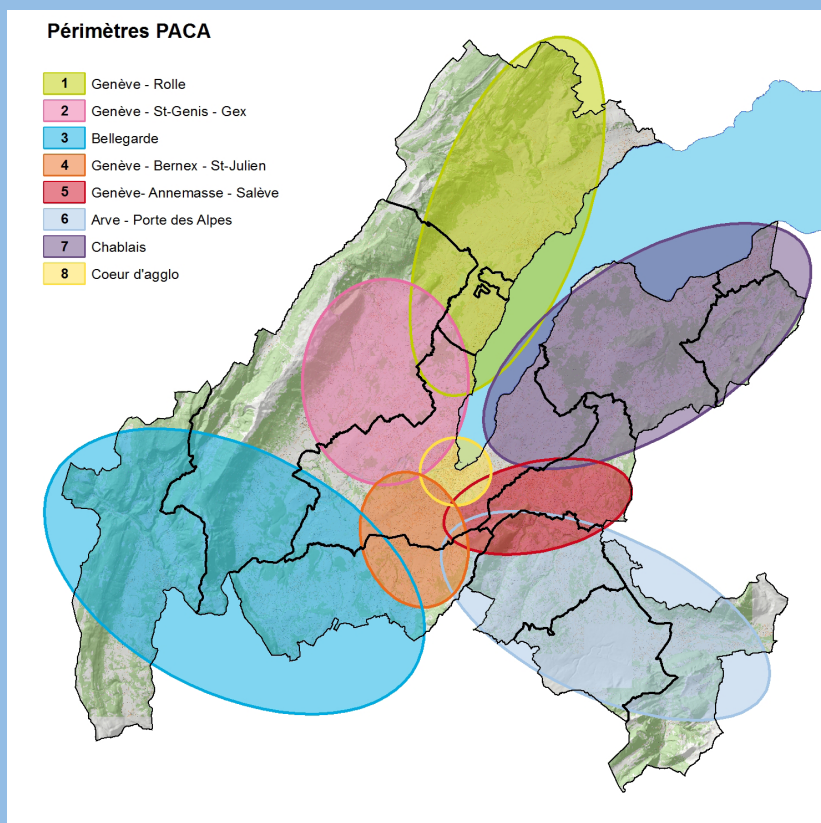
Le Conseil régional du District de Nyon, association de droit public, a été régulièrement consulté sur l'élaboration du Projet de territoire Grand Genève 2016-2030, en pleine période électorale. Son Président, Monsieur Gérald Cretegnny s'est également fortement investi auprès du Forum d'agglomération. Les services techniques du Canton de Vaud, sous la coordination du Service du développement territorial, ont également participé activement à l'élaboration du projet.

Pour le Canton de Genève, le projet est largement porté par l'administration cantonale à plusieurs niveaux. D'une part, la Délégation du Conseil d'État aux transports et à l'aménagement (DETA) se réunit mensuellement et assure le portage politique du projet et effectue les principaux arbitrages. D'autre part au niveau technique, on trouve un certain nombre de lieux de débat et de construction du projet pour en assurer la transversalité, notamment la Plateforme interdépartementale (PFI), la Plateforme interdépartementale d'aménagement du territoire (PLATE), la commission consultative cantonale pour l'aménagement du territoire (CAT), comprenant des représentants des partis, des communes et de la société civile.



2. Les Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA)

Pour l'élaboration du Projet de Territoire Grand Genève 2016-2030, chacun des 7 Copils PACA (comprenant des élus communaux et intercommunaux français et suisses) a été réuni à deux reprises : au mois de janvier 2016 pour débattre de l'état des lieux et de la vision d'ensemble, puis au mois de juin 2016 pour que chacun [chaque territoire / chaque maître d'ouvrage] puisse s'engager dans une mise en œuvre réaliste du projet de territoire, à travers les mesures.



- > Les Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA) constituent une échelle de mise en œuvre du Projet d'agglomération. Ils assurent l'interface entre l'échelle stratégique du Grand Genève et l'échelle opérationnelle de mise en œuvre des projets d'aménagements, liés à l'urbanisation, la mobilité, l'environnement et les paysages.
- > Ils ont permis la conduite d'études nécessaires pour comprendre les mécanismes territoriaux sur chacun des champs exprimés plus haut, pour définir et mettre en œuvre des projets structurants.



3. L'association de la société civile, le Forum d'agglomération organe de concertation

Le but du Forum d'agglomération est d'associer plus étroitement la société civile transfrontalière au devenir du territoire. Il est composé de 75 structures franco-valdo-genevoises réparties en 3 collèges (Économie ; Social et Culture ; Environnement).

Sur saisine du GLCT, le Forum d'agglomération a créé une commission de travail ad hoc sur le projet d'agglomération, active de novembre 2015 à octobre 2016. Cette commission a rendu, le 17 octobre dernier, un rapport comportant 3 volets spécifiques sur la vision d'agglomération, les stratégies sectorielles et les mesures. La commission a réuni 30 membres, représentant 21 structures, dont l'Université de Genève, l'Union des associations patronales genevoises, la FRAPNA, Pro-Vélo, la FMB, le Comité économique et social transfrontalier (CEST), Asters, etc. Les territoires franco-valdo-genevois étaient également représentés.

La Commission s'est réunie 14 fois dans l'année 2016 pour échanger, débattre, consulter et rédiger. Afin de rendre leur avis, ses membres ont eu accès à tous les documents transmis au Bureau du GLCT. L'équipe Grand Genève et le mandataire sont intervenus à plusieurs reprises, afin de répondre aux interrogations ou apporter des compléments.

Des représentants du Forum d'agglomération ont participé également aux séances des Comités de pilotage de chaque PACA.

Pour répondre à l'objectif d'associer pleinement la société civile transfrontalière à la démarche, afin d'en faire une force de contribution, de proposition et de réorientation, la concertation a été organisée durant la phase d'élaboration du projet et non une fois celui-ci quasi finalisé. Le Forum d'agglomération du Grand Genève s'est ainsi affirmé comme un acteur clé de la démarche.